



PROTCOLE SANITAIRE
COLLEGE ROMAIN ROLLAND

RAPPEL DES FONDAMENTAUX

- Maintenir de la distanciation physique (1 mètre 50)
- Appliquer les gestes barrière
- Limiter le brassage des élèves
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- Former, informer et communiquer
- Avoir un masque par demi-journée

FICHE NETTOYAGE ET DESINFECTION

- Le nettoyage est combiné en utilisant un produit détergent-désinfectant conforme à la norme EN 14476 qui permet d'associer en une seule opération nettoyage et désinfection.
- Le nettoyage et la désinfection concernent toutes les surfaces, y compris les sols et les surfaces hautes.

Fréquence

- Le nettoyage et la désinfection des sols sont faits au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.
- Le nettoyage et désinfection sont réalisés plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, sur les surfaces et objets fréquemment touchés (poignées, interrupteurs, matériel informatique, rampe d'escalier, les robinets...)
- Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels seront désinfectés après utilisation par le biais de lingettes désinfectantes (par l'adulte encadrant)

Actions complémentaires

- Les poubelles sont équipées de sacs à ordures ménagères, elles sont vidées et lavées tous les jours.
- Les toilettes sont approvisionnées en permanence de savon liquide et de papier.
- Les locaux sont aérés régulièrement (avant l'arrivée des élèves, pendant la récréation, sur la pause méridienne....)

FICHE SANITAIRES

- 2 personnes au maximum présentes dans les sanitaires afin de respecter la distanciation physique
- Les sanitaires sont sous la surveillance d'un adulte
- Les élèves doivent se laver les mains avant et après l'usage des WC
- Les poubelles sont vidées aussi souvent que possible
- Les sanitaires sont désinfectés plusieurs fois par jour (avant l'arrivée des élèves et après chaque récréation...)
- Pour le séchage des mains, les essuie-mains papier à usage unique (ou le séchage à l'air libre) est à privilégier. L'usage des sèche-mains à air pulsé est proscrit.

FICHE ACCUEIL DES ELEVES

- Une prise de température quotidienne doit être effectuée avant d'arriver au collège (si température > 37.8, il faut rester à la maison, prévenir le collège et contacter son médecin)
- Plusieurs adultes accueillent les élèves au portail pour filtrer les arrivées et le flux des personnes
- A l'entrée de l'établissement, les adultes sont masqués et vérifient que les élèves le sont aussi. Si un élève n'a pas de masque, il sera pris en charge par un membre de la direction.
- Devant et à l'entrée de l'établissement, la distanciation physique doit être respectée
- Les portes d'entrée (bâtiments, salle de classe...) restent ouvertes lors de l'accueil des élèves.
- Une arrivée échelonnée par niveau est mise en place.
- L'accès aux locaux est interdit sans autorisation à toutes personnes extérieures à l'établissement (parents, autres accompagnants...)
- A leur arrivée au collège, les élèves se lavent obligatoirement les mains avec du savon sous la surveillance d'un adulte avant de rejoindre son professeur dans la cour pour monter en classe
- Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans l'établissement et sur tous les temps de présence sauf lors du repas
- Certains lieux sont inaccessibles (foyer, CDI)
- L'accès à la vie scolaire est limité à 1 seul élève avec le respect du marquage au sol
- Les enseignements spécifiques seront dispensés dans les salles choisies
- Tout ce qui concerne la vie scolaire de l'élève (retard, absence, oubli, incident) sera notifié sur pronote. En cas d'urgence, l'enseignant est autorisé à appeler la vie scolaire avec son téléphone portable (05 45 95 03 56)

FICHE SALLES DE CLASSE

- 1 salle est attribuée à chaque classe et ce sont les enseignants qui se déplacent
- La salle de classe est aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre
- Un élève reste à la même place pour toute la journée
- Les déplacements et les croisements dans la classe sont limités et soumis à l'accord de l'enseignant
- Le port du masque est obligatoire en classe
- Chaque élève doit utiliser son propre matériel (pas de prêt entre élèves). Si nécessaire et exceptionnellement, le professeur pourra prêter du matériel qu'il veillera à désinfecter après utilisation.
- Le professeur doit désinfecter la surface du bureau, l'ordinateur et tout objet commun utilisé avant de quitter la salle. Les lingettes sont jetées dans la poubelle noire et une friction au gel hydroalcoolique doit être effectuée après utilisation
- La distribution du gel hydroalcoolique en classe est effectuée par le professeur dans les cas suivants :
 - L'élève touche son masque
 - L'élève se mouche
 - L'élève utilise du matériel prêté par l'enseignant (avant et après)
- Lorsqu'un professeur distribue des feuilles, il se passe les mains au gel hydroalcoolique avant et après distribution
- Il est conseillé de garder la porte de la salle ouverte pour limiter la contamination des points de contact
- La salle de classe doit être aérée autant que possible et obligatoirement durant la récréation.
- Les élèves sont sous la surveillance de leur enseignant lors des déplacements (montée en cours et sortie en récréation)

FICHE GESTION DES CIRCULATIONS

- Les salles choisies permettent une circulation sur une moitié de bâtiment afin d'éviter le croisement et le brassage d'élèves
- Les emplois du temps décalés permettent de limiter croisement et brassage des élèves.
- Les portes d'accès aux bâtiments et aux salles restent ouvertes pour éviter les points de contact
- Le principe de distanciation physique doit être respecté lors des déplacements et lors des récréations. Les adultes du collège y seront vigilants.
- Les élèves n'attendent pas dans les couloirs

FICHE THEMATIQUE DEMI-PENSION

- Le service sera adapté au nombre de $\frac{1}{2}$ pensionnaires et aux règles sanitaires
- A l'arrivée devant la porte du self, les élèves et les personnels se désinfectent les mains avec du gel hydroalcoolique avant de retirer leur masque qu'ils jettent dans une poubelle prévue à cet effet (sauf pour les masques en tissus qui devront être placés dans un sac zippé) avant de rentrer dans le hall du self puis ils se lavent les mains avant de rentrer au self.
- Les sacs doivent être posés dans le hall avant le lavage des mains
- Les plateaux sont prêts et posés sur les tables (menu unique) par les agents avant l'arrivée des élèves. Les élèves débarrassent leur plateau dans le respect des règles sanitaires et après accord des adultes de surveillance
- Les appareils à utilisation collective (micro-ondes et fontaine à eau) ne peuvent pas être utilisés
- Dès la fin du repas, les élèves se lavent les mains avec du savon, ils mettent leur masque, récupèrent leur sac et se relavent les mains avant de sortir en récréation

FICHE RECREATION

- Les récréations se font par niveau et de façon décalée
- Les 2 cours de récréation sont susceptibles d'être utilisées en fonction du nombre d'élèves accueillis et du personnel présent
- Le port du masque est obligatoire
- La distanciation physique doit être respectée
- Les élèves se lavent les mains avant de remonter en classe
- Les jeux de contact et de ballon sont interdits
- L'accès aux bâtiments (vie scolaire, administration, infirmerie) ne sera autorisé qu'après accord d'un adulte
- L'accès à l'infirmerie n'est possible que sur autorisation de l'infirmière

FICHE ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

- La distanciation physique doit être respectée lors des activités physiques. Elle doit être de 5 mètres pour la marche rapide et de 10 mètres pour la course
- Les douches et vestiaires sont condamnés, les élèves arrivent directement en tenue de sport
- Les jeux de ballon, les sports de contact et les sport collectifs sont proscrits
- L'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulé par tous est à proscrire
- Les activités extérieures lorsque la météo le permet sont à privilégier

FICHE PERSONNELS

- Le port du masque est obligatoire dans l'établissement
- Une prise de température quotidienne doit être effectuée avant d'arriver au collège (si température > 37.8, il faut rester à la maison, prévenir le collège et contacter son médecin)
- Les gestes barrières doivent être appliqués. Il est nécessaire d'aérer aussi souvent que possible les locaux
- Le port des gants doit être évité sauf pour le personnel médical et celui assurant le nettoyage
- L'utilisation du matériel partagé doit être limitée et une désinfection sera effectuée par l'utilisateur
- Le matériel individuel est à privilégier
- Les déplacements au sein de l'établissement sont à limiter
- Les portes doivent rester ouvertes pour limiter les points de contact
- Du gel hydroalcoolique est à disposition dans la salle des professeurs, notamment dans le cas d'échanges de documents papier ou après désinfection des surfaces
- L'accès aux espaces communs est limité pour permettre à chacun de respecter les règles sanitaires (12 personnes maximum dans la salle des professeurs)
- L'accès à la salle du photocopieur est limité à 1 personne à la fois et une désinfection du matériel de la salle est effectuée par l'utilisateur
- L'accès aux salles de classe est possible uniquement de 8h à 18h
- L'accès à la salle des professeurs est autorisé de 7h30 jusqu'à 18h
- L'accès à la salle de restauration collective pour le personnel (« bocal ») est suspendu. A titre exceptionnel, les personnels apportant leur repas pourront déjeuner au réfectoire.
- Du gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée du bâtiment administratif. Toute personne extérieure à l'établissement devra se désinfecter les mains en entrant

PROCEDURE DE GESTION d'UN CAS COVID

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève : toux, éternuements, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...

- Le personnel encadrant est autorisé à utiliser son téléphone portable pour prévenir l'infirmière (06 81 93 01 79) ou un membre de la direction en cas d'absence de cette dernière (05 45 95 50 33) pour la prise en charge de l'élève
- Se référer au protocole du fonctionnement de l'infirmierie à compter du 11 mai
- En cas de suspicion d'un cas COVID 19, l'élève sera isolé dans la salle de réunion n°1 (bureau juste à côté de la salle des professeurs) dans l'attente de l'arrivée de la famille
- L'élève ne pourra revenir au collège qu'après avis médical
- Si un personnel présente un ou plusieurs symptômes, il prévient l'infirmière et la direction par téléphone. L'infirmière, si elle est présente, vient le prendre en charge en classe.
- Un nettoyage approfondi de la salle d'isolement sera réalisé après utilisation

FONCTIONNEMENT DE L'INFIRMERIE A COMPTEUR DU 11 MAI 2020

Dans le contexte lié au COVID-19, il est nécessaire de limiter les déplacements et les croisements des élèves au sein de l'établissement.

Le fonctionnement habituel de l'infirmier n'est donc plus d'actualité : je ne reçois qu'un élève à la fois, pas de stagnation d'élèves à l'infirmier, pas d'élève accompagnateur, pas de salle d'attente.

Si un élève demande à venir à l'infirmier :

- Repérer le motif de la demande et évaluer son caractère urgent ou non : à titre d'exemple, une ampoule, des lèvres gercées, des douleurs secondaires à un faux mouvement évoluant depuis plusieurs jours ne sont pas considérées comme des demandes urgentes et doivent être différées à minima sur un temps de récréation...

- Si le jeune présente un ou des signes pouvant évoquer le COVID-19 : **Toux, éternuements, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, maux de tête, courbatures, éruption cutanée, conjonctivite.**

M'appeler sur mon portable (affiché en salle des personnels).

Je me déplacerai alors directement dans la salle de classe et le collégien sera isolé dans la salle dédiée en attendant l'arrivée d'un de ses responsables légaux. Si je suis absente, cette prise en charge sera effectuée par un membre de l'équipe de direction.

Point de vigilance primordial : ne pas laisser un élève ayant un ou plusieurs de ces symptômes venir seul ou accompagné d'un autre élève.

Un élève ne peut plus se rendre directement à mon bureau, il doit forcément passer par la vie scolaire, qui m'appellera afin de savoir si je suis disponible pour le recevoir ou déjà occupée par ailleurs. Les déplacements d'élèves dans les couloirs doivent être les moins fréquents possibles.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ces adaptations nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire des élèves et des adultes.

Céline BAIJOT,
Infirmière scolaire